



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 3/2016

le 3 février 2016

Concerne :

Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de la salle des Remparts (préavis N° 17/2014) – Décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 17/2014	Fr.	175'000.--
Montant total des travaux exécutés	Fr.	163'706.20
Montant non dépensé	Fr.	11'293.80

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :




Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 7 décembre 2015

